Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1937-1938)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Bilan au 30 avril 1937

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bilan au 30 avril 1937.

Passiven — Passif	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
1. Einmal. Einlage-Reserve — Réserve de cotisations à vie			4,700	—
2. Unantastbarer Fonds — Fonds inaliénable			20,000	—
3. Reserve-Fonds : Stand per 30. April 1937 — Fonds de réserve : Solde au 30 avril 1937	51,754	25		
Zuweisung — Attribution	2,450	20	54,204	45
			78,904	45

Neuchâtel, 4 mai 1937.

Le caissier central : A. Détraz.

Rapport et proposition des vérificateurs de comptes.

En vertu du mandat que vous leur avez confié, les soussignés ont vérifié les comptes de l'exercice 1936/37.

Après un pointage minutieux des pièces comptables, ils ont trouvé les comptes parfaitement exacts. Un certificat de dépôt des titres en banque et un état de situation du compte de chèques postaux leur ont été présentés.

Ils proposent donc à l'Assemblée des délégués et à l'Assemblée générale d'en donner décharge à M. Détraz, en le remerciant du travail accompli et en le félicitant du soin qu'il y apporte.

Neuchâtel, le 22 juin 1937.

(signé) Carl Bieri.
R. Hartmann.